

Dénomination de voies

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal les dénominations suivantes :

* A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de la 7^{ème} Brigade Blindée de Besançon, l'espace situé à l'entrée du quartier Ruty, et délimité par l'Abbaye Saint-Paul et les rues Bersot et d'Alsace pourrait être dénommé : place de la 7^{ème} brigade blindée (héritière de la 7^{ème} division blindée stationnée à Besançon depuis 1961).

* A la demande de l'Association «rue Jacques Prévert», l'aire de jeux située entre le n° 51 et 53 de cette rue pourrait être dénommée : Aire de jeux «l'Éclipse», du nom d'une oeuvre de l'écrivain.

* Enfin et à l'occasion de l'exposition consacrée à la donation Boutterin qui sera présentée au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, au printemps prochain, la dénomination de l'actuelle rue Maurice Boutterin, pourrait être complétée ainsi : rue Marcel et Maurice Boutterin, architectes.

Le Conseil Municipal est appelé à en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les dénominations qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2004.